#MARQUER DEMAIN

LE MOIS

SANS TABAC

du 1er au 30 novembre 2022

POURQUOI LA FFF S'ENGAGE ?

Le tabagisme est responsable de plus de 75 000 décès par an en France.

Le football n'échappe pas à cette tendance malgré la condition physique demandée pour le pratiquer. C'est pourquoi **la FFF souhaite contribuer à l'opération Mois sans tabac** en invitant l'ensemble des licencié(e)s adultes à arrêter la consommation de tabac pendant un mois et en sensibilisant les plus jeunes sur ses méfaits.

Pour une pratique en bonne santé, mobilisez-vous à nos côtés !

RESSOURCES, ACTIONS EXISTANTES ET CONTACTS

- https://www.tabac-info-service.fr/j-arrete-de-fumer
- https://mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/

Cette thématique est aussi abordée dans le cadre du PEF
https://pef.fff.fr/fiches/connaitre-les-mefaits-du-tabac/

Pour toutes informations, rapprochez-vous de votre ligue ou district d'appartenance ou contactez des associations expertes (annuaire p. 26)

PROPOSITIONS D'ACTIONS À INITIER AU SEIN DE VOTRE CLUB

Nous vous invitons à vous approprier la thématique *Mois sans tabac* et à mettre en place des actions de sensibilisation.

Quelques idées d'actions :

- **Communiquer autour de l'opération Mois sans tabac** auprès des licencié(e)s et publics du club.
- **Lancer un défi au sein du club pour inciter à stopper la consommation de tabac,** en expliquant l'opération et en distribuant des kits pour arrêter de fumer (disponibles auprès des référents ou en pharmacies).
- **Récolter les mégots de cigarette autour du terrain.**
- **Organiser une opération de sensibilisation des jeunes** en vous appuyant sur les fiches PEF dédiées.

Retrouvez **la totalité du kit de promotion** sur la thématique en flashant ce QR Code
fff.fff.fr/marquer-demain.html

VALORISEZ VOTRE ENGAGEMENT
Mettez en lumière vos actions
pef.fff.fr